ISSN 1499-9382

Le Ferdinois

SOURCE D'**INFORMATION CITOYENNE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

Vol.20 no 11 | **Juin 2021**

ST-FERDINAND

Version électronique disponible sur le site web de la municipalité stferdinand.ca

Crédit photo: Myriam Dubois

02 Nouvelles municipales

04 À savoir

06 Les belles histoires du maire d'en haut

08 Actualité

11 À l'affiche

12 Calendrier

Nouvelles municipales

SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 7 JUIN 2021

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement modifiant le règlement sur la gestion contractuelle afin d'y inclure des mesures favorisant les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement annulant le règlement relatif à des travaux de captage, traitement et distribution de l'eau potable – secteur Vianney et décrétant un emprunt de 890 394 $ pour en défrayer le coût, car le coût des travaux est moindre que le coût estimé et que le conseil a affecté à la réduction de l'emprunt décrété la subvention provenant de la TECQ 2014-2018.
3. Nomination de M. Jean Bédard, résident de la partie urbaine, comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans en remplacement de M. Roger Paquet.
4. Achat d'un filet protecteur pour le terrain de balle au montant de 2 060 $ (taxes en sus) auprès de Filet Nad's.
5. Mandat à Pavage Lagacé pour la fourniture et la pose d'asphalte sur la surface de dek hockey au montant de 14 635.86 $ (taxes incluses) et affectation de crédits du poste «amélioration du réseau – asphalte» de 20 000 $ au poste «équipements – loisirs».
6. L'achat de 7 ordinateurs portables a été refusé.
7. Le conseil permet à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin qu'elle puisse voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021, si elle en fait la demande.
8. Autorisation au maire et au directeur général de signer une promesse de vente à M. Michel Vachon et Mme Solange Poulin d'un terrain d'environ 600 mètres carrés situé devant leur propriété et provenant de l'ancienne route de Vianney au prix de 0.38 $/m²; les frais d'arpenteur et de notaire seront payables par les acheteurs.
9. Autorisation au maire et au directeur général de signer une promesse d'achat-vente avec Transport Jean-Guy Breton afin de lui céder les lots 527A-24, 527A-23, 527A-22, 527A-1, 526-7-6, 526-7-7 en échange d'un terrain déjà préparé d'une superficie de 7 500 m² se retrouvant sur le lot 526-7-3-P.
10. Mandat à Gestizone pour la caractérisation écologique du futur site d'un développement immobilier de 13.38 hectares au montant de 3 550 $ (taxes en sus).
11. Invitation à la municipalité d'Irlande à négocier une entente de loisir avec la municipalité de Saint-Ferdinand qui permettrait aux citoyens d'Irlande de bénéficier d'une tarification comparable à celle offert aux résidents de Saint-Ferdinand.
12. Demande d'une rencontre avec le conseil municipal et la directrice générale d'Inverness pour discuter d'une entente pour l'entretien ponctuel d'une partie du rang 1 – Inverness.
13. Autorisation au maire et au directeur général de signer un addenda à l'entente relative à l'achat du presbytère de Saint-Ferdinand afin de modifier l'article 4 (utilisation d'un bureau et de la voûte tant et aussi longtemps que la Fabrique en aura besoin) et d'abroger les articles 6 et 8 concernant les frais de chauffage

et d'électricité.

14. Le conseil s'oppose à la demande du Forum de la création en cinéma et en vidéo concernant la reconnaissance d'exemption de taxes foncières de l'immeuble situé au 544 rue Principale puisqu'elle ne peut témoigner de l'activité effective dans le bâtiment et que l'on n'y fait pas mention d'activités accessibles au public. La municipalité pourrait modifier son opinion advenant une modification de la demande d'exemption de toutes taxes foncières qui permettrait de répondre aux soucis exprimés par la municipalité.

15. Mandat au Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand pour la conception des aménagements sur tous les terrains de la municipalité ainsi que la signalisation aux entrées du territoire de Saint-Ferdinand et différents lieux attractifs et pour l'année 2021, la conception des aménagements à l'entrée du jardin du presbytère, la sélection et l'emplacement des arbres à planter au jardin du presbytère de même qu'au parc du Versant. Ce comité consultatif devra être composé d'au moins un membre du conseil Mme Clémence Nadeau et du chargé de projet en urbanisme et en environnement M. Antoine Tardif.

16. Mandat à Marc Pelletier pour une étude bathymétrique d'une zone de 6,3 hectares située à la sortie du ruisseau Pinette au montant de 6 100 $ (taxes en sus) et affectation du surplus «environnement» de 5 000 $ au poste «services professionnels».

17. Mandat à Marc Pelletier pour une analyse de l'impact des déplacements de bateaux sur la remise en suspension des sédiments au montant de 5 515 $ (taxes en sus) et affectation du surplus «environnement» de 5 000 $ au poste «services professionnels».

18. Autorisation d'installer un dos d'âne sur la rue Bernier Ouest à l'intersection de la 4e Avenue.

SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 14 JUIN 2021

1. Le conseil a accepté de l'offre de la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs pour son emprunt par billets en date du 21 juin 2021 au montant de 153 800 $ effectué en vertu du règlement d'emprunt no 2020-214 au prix de 100 et coût réel de 1.71 %.

2. Le nombre de demandes valides reçues à l'égard du 2e projet de règlement no 2020-215 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels n'étant pas suffisant, ce règlement n'a pas à être soumis aux personnes habiles à voter. Le conseil a adopté le règlement no 2020-215.

3. Le nombre de demandes valides reçues à l'égard du 2e projet de règlement no 2021-223 modifiant le règlement de zonage n'étant pas suffisant, ce règlement n'a pas à être soumis aux personnes habiles à voter. Le conseil a adopté le règlement no 2021-223.

4. Le conseil a adopté le règlement no 2021-226 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle no 2019-191.

5. Le conseil a adopté le règlement no 2021-227 annulant le règlement no 2014-140 relatif à des travaux de captage, traitement et distribution de l'eau potable – secteur Vianney et décrétant un emprunt pour en défrayer le coût.

6. Les heures d'ouverture du bureau municipal au public sont modifiées comme suit : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h45 ainsi que le vendredi de 9h à 12h.

7. Le conseil a accordé le contrat pour les travaux de réfection de la route du Domaine-du-Lac (segments 71,72 et 73) à Pavage Centre Sud du Québec au prix de 2 307 592.50 $ (avant taxes) conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt no 2021-225 par le ministère des Affaires municipales.

À savoir

Informations pratico-pratiques

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

375, rue Principale, Saint-Ferdinand (QC) G0N 1N0

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi: 9h à 12h / 13h à 16h45
Vendredi: 9h à 12h

(418) 428-3480
(418) 428-9724 (télécopieur)

info@stferdinand.ca

www.stferdinand.ca

Municipalité et loisirs Saint-Ferdinand

Municipalite.StFerdinand

Le port du masque est obligatoire!

ST-FERDINAND

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 5 juillet
19h
606, rue Principale
(salle communautaire)

La séance de juillet sera ouverte au public. Le port du masque et la désinfection des mains seront obligatoires. Les personnes seront admises jusqu'à ce que la capacité maximale de la salle soit atteinte.

Le Ferdinois

Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Responsables du journal: Pierre-Alexandre Simoneau, Sylvie Gingras et Yves Charlebois
- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

ST-FERDINAND

BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU

Le port du couvre-visage est obligatoire.

Horaire
Mardi: 13h à 19h30
Mercredi: 15h à 19h30
Jeudi: 13h à 19h30
Samedi: 10h à 14h30

Contact
(418) 428-9607
www.stferdinand.ca/biblitoheque
Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau

Rappel amical

TAXES MUNICIPALES

Le deuxième versement est dû le 1er juillet.

Merci!

ÉCOCENTRE

OUVERT

Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 9h à 13h

24 JUIN AU 6 SEPTEMBRE

Mercredi: 12h à 17h
Vendredi: 11h à 17h
Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 9h à 13h

AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

Un permis est requis pour tous travaux de rénovation, finition, construction, démolition, agrandissement, installation de piscine, etc.

Pour obtenir votre permis, vous devez remplir le formulaire de demande de permis adapté à votre situation. Ce dernier est disponible sur notre site web et au bureau municipal. Une fois rempli, vous devez nous le retourner.

Prenez note qu'un permis peut prendre jusqu'à 30 jours avant d'être émis.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:
www.stferdinand.ca/formulaires-permis-et-certificats
urbanisme@stferdinand.ca

Vos élus municipaux et les comités dans lesquels ils oeuvrent

YVES CHARLEBOIS
Maire
ycharlebois@stferdinand.ca
Communications

CLÉMENCE NADEAU
Conseillère du district 1
cnado24@gmail.com
Administratif, Suivi du plan stratégique, Comité de développement et promotion économique, Suivi du projet éolien de l'Érable et Comité loisirs et culture

JEAN-CLAUDE GAGNON
Conseiller du district 2
jcgagnon@stferdinand.ca
Voirie

JEAN-PAUL PELLETIER
Conseiller du district 3
jppelletier@stferdinand.ca
Voirie et Suivi du projet éolien de l'Érable

PIERRE-ALEXANDRE SIMONEAU
Conseiller du district 4
pasim_44@hotmail.com
Comité loisirs et culture

SYLVIE GINGRAS
Conseillère du district 5
sgingras63@hotmail.ca
Comité de gestion du lac, Administratif et Suivi du plan stratégique

URGENCE VOIRIE !

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA VOIRIE EST LE

(418) 332-5941

LAVAGE DES EMBARCATIONS

Inspecter
tout ce qui a touché à l'eau et retirer tous les organismes qui y sont accrochés

Vider
et drainer toute eau qui peut se trouver dans l'équipement (bottes, filets, glacières, etc.). Vider l'eau qui pourrait se trouver à bord avant de partir

Nettoyer
et sécher tous les équipements

Répéter
l'opération après chaque visite d'un nouveau plan d'eau

Les belles histoires du maire d'en haut

Par Yves Charlebois

Nous allons avoir une parade pour la Fête nationale dans les rues du village à compter de 19 h 30 le mercredi 23 juin. Des chars allégoriques et de nombreux véhicules seront du défilé. Puis à 22 h un feu d'artifice à partir du lac William vous sera présenté face à la marina. C'est la compagnie Feu d'artifice de l'Estrie qui nous éblouit à chaque fois, qui sera le maître d'oeuvre.

Notre prêtre chéri Magella Marcoux a célébré le 26 mai dernier ses 60 ans de sacerdoce, dont les 30 dernières années ici dans les paroisses de Saint-Ferdinand et Saint-Jean-Baptiste-Vianney ainsi que Saint-Adrien-d'Irlande. Le dimanche 30 mai, une messe a été célébrée pour souligner cet anniversaire. Le frère de Magella, Roger Marcoux, a raconté qu'il avait assisté à la cérémonie en 1961 à la cathédrale de Québec alors qu'il avait 7 ans. Il se souvient que Magella s'est couché par terre sur un plancher de marbre. À l'église de Saint-Ferdinand, il y a une photo souvenir de la première messe de Magella au lendemain de son ordination en 1961 avec sa famille nombreuse. Elle est sur le mur à gauche de l'autel à côté d'une porte de sortie. Sur la photo, on voit Roger Marcoux, son épouse Suzanne Marcoux et Magella.

Le mercredi 12 juin, le nouveau jeu de pétanque a été inauguré à la marina. Le nouvel espace compte 12 allées. C'est Hugo Faucher et l'équipe des travaux publics qui ont réalisé les travaux. Les terrains sont à l'épreuve des intempéries avec des couches d'agrégat, une membrane de géotextile et pour terminer un gravier fin qui provient d'une carrière de Princeville. Au centre, une allée a été réservée pour accéder au jardin du presbytère. L'ensemble des travaux, de l'excavation à la finition, a coûté 10 000 $. Sur la photo : Line Bilodeau, Luc Baillargeon des loisirs, la présidente de la pétanque Nicole Lemay, moi-même avec les ciseaux, Yves Bisson et Lauriette Nolette.

Un mot pour souligner l'exploit et l'habileté d'Alain Blondeau qui a réussi un trou d'un coup sur l'allée numéro 14 au club de golf Laurier de Princeville le dimanche 13 juin. En attendant une invitation pour le circuit professionnel de golf de la PGA, Alain est opérateur de machinerie chez Excavation Pascal Binette.

C'est l'entrepreneur Pavage Centre-Sud qui a présenté la plus basse soumission au montant de 2 307 592 $ pour la réfection de quatre kilomètres de la route Domaine-du-Lac. Le tronçon en réfection débute à l'adresse 4200

jusqu'au camping à l'extrémité du lac. La date exacte du début des travaux n'est pas encore fixée, mais ils devront être complétés au plus tard le 15 octobre. L'ouvrage consiste en une excavation complète, installation de couches d'agrégat, une membrane sur toute la longueur, la mise à niveau de la largeur de la route qui est inégale, la réalisation de fossés, le remplacement de certains ponceaux et, pour finir, l'asphaltage. Nous annoncerons la date et la durée des travaux sur le site stferdinand.ca et sur la page Facebook de la Municipalité. Ces travaux sont subventionnés à 70 % par le ministère des Transports, le reste provient d'un règlement d'emprunt.

Une invitation pour vos parents et amis, le samedi 31 juillet, c'est le Party de la plage sur le lac William de 13 h à 17 h près du pont de la route 165. L'évènement est organisé par Tôle Profiletek et son président Vital Vigneault. Au programme : le duo Brothers & Sun et DJ Swat qui seront sur un ponton pour un après-midi tout en musique.

Nous avons maintenant une surface de Dek hockey au parc Versant du lac. L'an dernier, la Municipalité a eu l'opportunité d'acquérir une surface usagée du camping Lac-Mirage de Princeville. La préparation du terrain, l'asphaltage, l'éclairage et l'installation ont coûté environ 50 000 $, montant qui fait partie du budget des loisirs de la Municipalité. Il vous revient d'organiser des équipes et d'inviter vos amis de partout dans la région. Sur la photo, il restait à installer le tapis de caoutchouc bleu et l'éclairage.

Au terrain de balle, un filet a été commandé et sera installé sur la ligne du premier but. Nous avons bénéficié d'une subvention de 4000 $ du député d'Arthabaska, Éric Lefebvre. De plus, certains endroits du terrain ont été resurfacés. N'hésitez pas pour organiser des équipes et des tournois.

Le 9 juin avait lieu la Journée internationale du tricot. Nos Dames de l'amitié l'ont soulignée en organisant une journée tricot au belvédère. Sur la photo : Jacqueline Ouellet, Claire Fyfe, la présidente Constance Lemay et Lauriette Nolette.

Nous avons un nouvel responsable à l'urbanisme et en environnement en la personne d'Antoine Tardif qui a une formation universitaire en urbanisme. Il travaillait jusqu'à récemment à la ville de Richelieu. Antoine est né ici, il est le petit-fils de Marielle Morin et Eugène Simoneau.

Des bacs à légumes appelés Les Incroyables Comestibles sont installés à plusieurs endroits au village, servez-vous gratuitement. C'est la Société d'horticulture des Montagnes et des Lacs qui a démarré les jardinets. Plusieurs organismes entretiendront les aménagements cet été. Ce sont des élèves de l'école Notre-Dame qui ont bricolé des petites affiches pour identifier les plants de légumes et de fines herbes.

En terminant, je vous rappelle le retour du marché public dès le samedi 26 juin de 9 h à midi. Bonne nouvelle, la réunion régulière du conseil municipal va se tenir devant public le 5 juillet prochain, nous avons obtenu la permission des Affaires municipales. Pour me joindre, c'est au 418-428-9569, par Messenger à mon nom et par le courriel ycharlebois@stferdinand.ca.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Selon l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit présenter les faits saillants du rapport financier de 2020 ainsi que celui du rapport du vérificateur externe.

Au 31 décembre dernier, les revenus de fonctionnement se chiffraient à 4 868 117 $ et les dépenses à 5 181 393 $, ce qui a donné un déficit de l'exercice de 313 276 $.

Ce déficit de fonctionnement doit être ajusté pour des fins fiscales. Ainsi, il y a un élément qu'on retrouve dans les états financiers qu'on ne doit pas considérer, soit le remboursement de la dette à long terme. Il y en a d'autres qui ne sont pas inclus et qu'on doit ajouter, soit l'amortissement (qui n'est pas une dépense réelle) et les affectations. C'est ce qu'on appelle la conciliation à des fins fiscales.

Déficit de l'exercice 2020.....(313 276 $)
L'amortissement des immobilisations .....665 456 $
Les propriétés destinées à la revente .....42 179 $
Les affectations.....(53 054 $)
Le remboursement de la dette à long terme.....(63 000 $)
Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.....163 296 $

Ce qui totalise l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales.....441 601 $

Selon le vérificateur externe, soit la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Ferdinand au 31 décembre 2020.

Yves Charlebois, maire
Municipalité de Saint-Ferdinand
7 juin 2021

MESSAGES DE L'ASSOCIATION DU LAC WILLIAM

AGENTE DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT DU LAC WILLIAM

Grâce au programme Emplois d'été Canada, l'ALW accueille cet été Matisse Vaillancourt, étudiante à l'Université Laval. En plus de se consacrer à ses études universitaires, Matisse pratique le

triathlon. Lors de ses dernières expériences de travail, elle a sillonné la MRC de L'Érable afin de sensibiliser la population à l'importance du recyclage. Forte de ces expériences professionnelles et personnelles, elle se promet de rencontrer le plus de gens possible à Saint-Ferdinand afin de les sensibiliser à l'importance de préserver l'environnement du lac William, un écosystème essentiel à connaître et à comprendre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET COTISATION

L'assemblée générale annuelle de l'Association du lac William se tiendra le dimanche 4 juillet prochain à 09:00 au Manoir du lac William.

Après l'assemblée, M. Gervais Pellerin, conseiller municipal à Inverness, nous entretiendra du projet de pratiques culturales dans sa municipalité.

Nous avons également invité les candidats à la mairie à venir partager avec nous leurs intentions pour protéger le lac et le garder en santé.

La cotisation pour l'année 2021-2022 est de $20 par personne ou couple et de $30 pour un commerce, une industrie ou une organisation.

Communiquez avec associationlacwilliam@hotmail.com pour toutes informations.

UN MESSAGE DU CDPE

LE CDPE EN SOUTIEN À L'ÉCOLE NOTRE-DAME DE SAINT-FERDINAND

Les contraintes imposées par la pandémie ont pesé lourd sur la population en général, de même que sur une majorité d'élèves des écoles du Québec. Avec le retour des beaux jours, la possibilité d'offrir de l'enseignement à l'extérieur offre une option supplémentaire au personnel enseignant. Certains élèves y apprennent beaucoup mieux. L'école Notre-Dame manquait de mobilier pour permettre des activités d'apprentissage à l'extérieur. Une demande a donc été faite au Comité de promotion économique (CDPE) qui considère de la plus haute importance l'école primaire et dont la mission est de promouvoir le développement économique de Saint-Ferdinand. C'est pourquoi il a mis tout en œuvre rapidement pour répondre à cette demande.

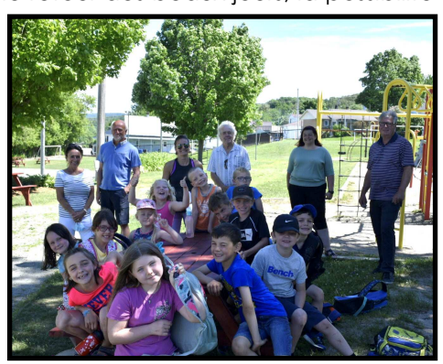

Photo : Gracieuseté Richard Dobrzanski

Devant, les élèves de la 1ère année de l'école Notre-Dame. Derrière, de gauche à droite, Clémence Nadeau, conseillère municipale (district 1) et déléguée au CDPE, Mario Gosselin (CDPE), l'enseignante Émilie Boutin également membre du CDPE, Michel Vachon (CDPE), la directrice de l'école Christine Huppé et Jean Bédard (CDPE).

Un grand merci à tous les généreux donateurs!

La scierie Vexco de Saint-Ferdinand a accepté d'emblée de fournir gratuitement dix (10) bûches de bois franc se transformant en autant de sièges pour les élèves. Rona de Thetford, pour sa part, a accordé un rabais substantiel sur le prix unitaire et a livré sur place six (6) tables de pique-nique, prêtes à être montées.

Le Manoir du lac William, Construction Francis Beaudoin, les Chevaliers de Colomb et le CDPE ont commandité chacun une (1) table. Jonathan Boutin, de

Produits de l'érable Saint-Ferdinand B, a commandité deux (2) tables.

Des membres du CDPE et des Chevaliers de Colomb du conseil 9149 St-Ferdinand ont bénévolement procédé au montage des tables de pique-nique et à la pose de la teinture.

« L'école Notre-Dame est très reconnaissante de ce geste de générosité exprimée par la communauté et souligne le leadership du CDPE dans ce dossier » de commenter la directrice de l'école, madame Christine Huppé, lors de la remise officielle de ce nouveau mobilier le 9 juin dernier, en présence d'élèves de première année.

DES MESSAGES DE LA MAISON DES JEUNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle aura lieu mardi le 29 juin 2021 à 18h30 à la MDJ (291, rue Bernier Ouest). S'il vous plait, bien vouloir réserver votre place, car nous avons un nombre limité de place dû aux mesures sanitaires.

GRANDE COLLECTE DE CONTENANTS CONSIGNÉS

Un grand merci à toute la population pour sa généreuse participation! Bravo à notre gang d'ados: Dawson Benoit, Léo Daigle, Mathis Faucher, Noémie Gardner, Éli Langlois, Rose Langlois, Danique Pinette et Maude Tardif. Merci à nos adultes bénévoles dévoués: Les frères Brais : Benoît, Paul-Émile et Robert, Yvan Fecteau, Nathalie Fréchette, Angèle Soulières et Denis Larochelle.

Vous pouvez venir déposer vos contenants consignés en tout temps à la MDJ. De plus, prenez note que la prochaine grande collecte aura lieu en septembre.

SUIVI ANNUEL DE LA BANDE RIVERAINE

Prenez note que la vérification de l'état des bandes riveraines ce poursuit cet été. Sachez que ceux qui ne respectent pas les dispositions réglementaires s'exposent à un constat d'infraction.

La bande riveraine est une ceinture de végétation naturelle et permanente qui borde les plans d'eau qui constitue une zone de transition entre les milieux terrestre et aquatique. Large de 10 ou 15 mètres, elle est composée d'une végétation diversifiée. Elle tient un rôle primordial dans la santé générale des lacs ou cours d'eau. En effet, c'est une barrière contre la pollution; une protection contre l'érosion des berges; une protection contre le réchauffement de l'eau, ce qui limite la prolifération d'algues pouvant conduire à l'eutrophisation des lacs (vieillissement accéléré d'un plan d'eau) tout en protégeant les espèces sensibles de poisson; un refuge pour la faune (aires de reproduction, habitats et sources de nourriture) et une contribution à la beauté du paysage en préservant le caractère naturel de celui-ci. Sachez que tous travaux susceptibles de détruire ou modifier la couverture végétale des rives, ou de porter le sol à nu, ou d'en affecter la stabilité, ou qui empiètent sur le littoral sont assujettis à l'obtention préalable d'un permis ou d'un certificat d'autorisation de la municipalité. Pour plus d'informations, consultez le www.stferdinand.ca/bande-riveraine.

À l'affiche

23 JUIN 2021

ARRIVÉE AU STATIONNEMENT À **18H45**
CAR DÉPART À **19H30**
VOIR LE TRAJET CI-BAS

LA FÊTE DE LA ST-JEAN

Vous désirez participer à la parade? Inscrivez-vous auprès de Luc Baillargeon:
(418) 333-0915
loisirs@stferdinand.ca

ST-FERDINAND

FEUX D'ARTIFICE DÈS 22H
SUR LE LAC WILLIAM

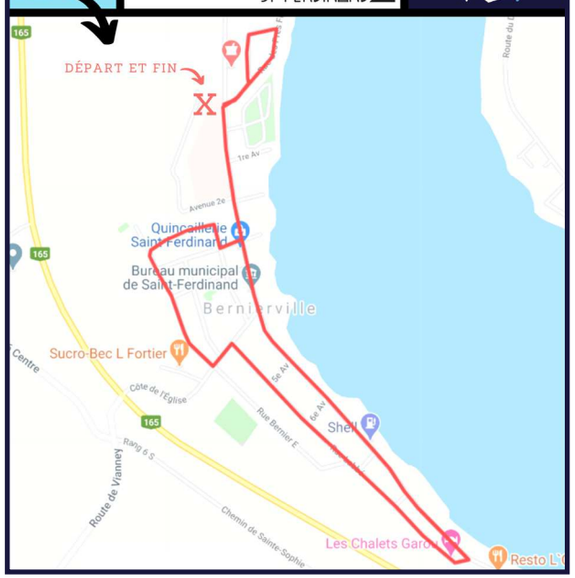

Triathlon LAC WILLIAM

Triathlon du Lac William

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le 25 juillet, si tu ne prends pas le départ, on a besoin de toi! Pour devenir bénévole, contactez-nous: (418) 209-7105.

Calendrier

Activités et événements à venir

JUILLET 2021

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3 9h - Marché public - Belvédère de la marina
4 9h - AGA - Manoir du lac William	5 19h - Séance du conseil	6	7	8	9	10 9h - Marché public - Belvédère de la marina
11	12	13	14	15	16	17 9h - Marché public - Belvédère de la marina
18	19	20	21	22	23	24 9h - Marché public - Belvédère de la marina
25 Triathlon du lac William	26	27	28	29	30	31 9h - Marché public - Belvédère de la marina 13h - Le party de la plage du lac William par Profiletek